

Recherche Emancipatoire sur les Dynamiques d'Inclusion et d'Exclusion Sociale du Point de vue des Personnes en Situation de Handicap en Tunisie

Projet

Pour Une Vie Indépendante en Tunisie (PUVI) AID 012590.01.03

Rapport de Recherche de Janvier 2024 - Juin 2025

*"L'espérance a deux filles de toute beauté : la colère et la bravoure.
La colère face aux choses telles qu'elles sont,
et la bravoure nécessaire pour les changer".*

Augustin d'Hippone - Saint Augustin



Cette publication a été réalisée avec le soutien de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement. Son contenu relève de la seule responsabilité de AIFO et ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'Agence.

Décembre 2025

Ont participé à la rédaction de cette publication les chercheurs et chercheuses : Michele Falavigna, Sonia Khelif, Issam Zorgui, Yomna Najahi, Nesrine Mansouri, Tito Cappellaro, Elisabetta D'Agostino, Deborah Piccinno et Federica Dona.

Recherche émancipatoire sur le handicap en Tunisie

Document de synthèse de la recherche émancipatoire sur le handicap en Tunisie

1. Préface
2. Introduction
3. La recherche émancipatoire sur le handicap en Tunisie
4. Le parcours d'émancipation
5. Action individuelle et collective pour changer le cours des choses
6. Réflexion sur l'impact émancipatoire au sein des groupes de recherche et auto-évaluation des changements individuels en lien avec la recherche
7. Bibliographie



» 1. Préface

Préface du Prof. Faouzi Bouaziz, sociologue, Maître assistant à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Tunis et membre du Groupe de Support Technique de la Recherche (GST)

“Pour Une Vie Indépendante : PUVI en Tunisie – “Recherche émancipatoire sur le handicap”, un tournant dans la vie des chercheurs

Tout d’abord, je tiens à féliciter l’ensemble de l’équipe pour les résultats obtenus. À mon avis, ce succès résulte des conditions dans lesquelles le projet se déroule. Il est mené dans un esprit de joie profonde et partagée, qui témoigne des efforts accomplis par les responsables pour atteindre les objectifs fixés. Il a offert aux participants un cadre de vie dans lequel ils se sont toujours sentis chez eux. C’est cet aspect qui m’a marqué le plus lors de mon premier contact avec l’équipe du projet, lors de la réunion de Tunis. Cette rencontre, qui s’est tenue en juillet 2024 à Gammarth, a été très appréciée par l’ensemble des chercheurs, qui ne cessent de souligner son impact positif et direct – pour certains, y compris ceux ayant des difficultés de communication – tant sur leur vie sociale, que sur leur vie privée.

Il est évident que l’initiative en cours a suscité chez la majorité des chercheurs une conscience croissante de l’importance de cette expérience sur leur vie quotidienne et future. Selon les informations recueillies, ce projet a constitué un véritable tournant dans leur existence. Les plans de vie élaborés dans ce cadre prennent une place de plus en plus significative dans le quotidien des participants. Comme le montrent les témoignages issus des exercices d’auto-évaluation, leur impact est tangible et perceptible. Pour certains, les changements sont radicaux : il s’agit d’une expérience transformatrice qui a modifié leur perception d’eux-mêmes et renforcé leur conscience de soi.

En résumé, grâce à cette initiative : les participants sont désormais convaincus que le handicap constitue véritablement une situation sociale dont ils sont en grande partie responsables. Les chercheurs regardent aujourd’hui leur situation sous un angle nouveau. Celle-ci n’est plus perçue comme une fatalité à laquelle ils sont condamnés ou victimes ; elle n’est plus synonyme de fragilité (qu’elle soit physique, sociale, psychologique ou émotionnelle) mais plutôt d’une force motrice pour l’action.

Les activités menées les ont dotés de la confiance nécessaire pour aborder les étapes suivantes avec enthousiasme et détermination. Au départ, les chercheurs se sentaient incertains, hésitants et appréhendaient de relever un défi pour lequel ils ne se jugeaient pas suffisamment préparés.

Grâce aux différentes activités menées dans le cadre du projet et auxquelles ils ont participé, ils prennent progressivement conscience de leur potentiel et des compétences acquises au cours de cette expérience comme étant des ressources qu’ils doivent préserver et renforcer afin d’éviter toute forme de dépendance ou de précarité à l’avenir. À mon sens, le changement le plus significatif observé à ce stade de mise en œuvre réside dans la perception du handicap comme situation sociale.



- Cette expérience leur a également permis d’acquérir ;
 - » De nouvelles connaissances juridiques
 - » “Aujourd’hui, ma perspective a changé : je suis devenu une personne qui défend ses propres droits, ainsi que ceux des autres personnes en situation de handicap, grâce à mon engagement au sein de l’association AIFO. Je ne me sens plus embarrassé ni timide lorsqu’il s’agit de parler des droits des personnes handicapées”, Saif.
 - » De nouvelles compétences leur permettant “d’envisager l’avenir avec optimisme et sérénité et de lutter contre toutes les formes de discrimination et d’inégalités sociales auxquelles ils peuvent être confrontés dans leur vie quotidienne (compétences communicatives en particulier)”. Plusieurs participants, après une période de «coexistence» au sein de ce projet.
 - » Confiance en soi : “Depuis lors, j’ai acquis beaucoup de confiance en moi ”, Khaoula.
 - » “En conclusion, cette expérience m’a apporté beaucoup plus de confiance en moi”, Amira.
 - » Indépendance: “Les participants se sentent de plus en plus autonomes vis-à-vis des autres et, dans une moindre mesure, de leur famille”.
- Les chercheurs soulignent le rôle central joué par la famille dans le développement de l’autonomie et dans l’acceptation du handicap de leur enfant (sans pour autant négliger l’importance d’autres acteurs, tels que les associations ou les intermédiaires).
- Ils se plaignent moins de l’insuffisance des services. Ils prennent progressivement conscience du rôle très limité des associations spécialisées dans leurs régions respectives dans le domaine de la santé. Selon la majorité, les structures existantes ne répondent pas de manière adéquate à leurs besoins.
- Il apparaît que les opportunités offertes restent très limitées, ce qui constitue un problème général et actuel. Pour pallier ces carences, certaines personnes se voient contraintes de revoir leurs attentes vis-à-vis des acteurs impliqués et de compter sur elles-mêmes ou sur leurs proches, en particulier la famille, pour surmonter les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de leurs projets de vie ou dans leur vie personnelle.
- Les chercheurs sont désormais conscients de leur rôle et de leur responsabilité, notamment de la nécessité de stimuler la conscience collective dans leur région. Ils s’engagent et se montrent intéressés à soutenir les autres et à jouer le rôle d’intermédiaires.
- Grâce à cette initiative, les participants se préoccupent davantage des personnes en difficulté et ressentent le devoir de les soutenir.
- À l’échelle régionale, cette initiative a contribué à l’émergence de nouvelles dynamiques sociales (et, dans une moindre mesure, institutionnelles) dont les effets sur la vie des participants commencent déjà à se manifester. Dans les régions concernées, de nouvelles relations sociales ont commencé à se développer (tant entre les participants eux-mêmes qu’entre ceux-ci et les partenaires impliqués, tels que les médias).

» 2. Introduction

Le développement inclusif implique la participation pleine et effective de toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap, à tous les processus décisionnels, comme le stipule l'article 4.3 de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH, 2006). Afin de favoriser la capacité des personnes handicapées à exercer une certaine influence sur ces processus, il est nécessaire de leur offrir des opportunités significatives de collecter, analyser et diffuser des informations sur leur vie et sur les sociétés dans lesquelles elles vivent.

Cette recherche émancipatoire sur le handicap a été réalisée dans le cadre du projet « PUVI – Pour une Vie Indépendante en Tunisie » (AID 012590.01.03), soutenu par le ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale (MAECI) par l'intermédiaire de l'Agence italienne pour la coopération internationale (AICS). Elle constitue une composante essentielle de démarche méthodologique du projet, qui consiste à développer des activités de coopération au développement selon des lignes directrices élaborées par les personnes en situation de handicap. Elle contribue, ainsi, à l'élaboration de solutions inclusives identifiées par les principaux acteurs de l'initiative : les personnes en situation de handicap en Tunisie. Le travail a été mené dans trois gouvernorats du pays: Médenine, Kasserine et El Kef, situés respectivement dans le Sud-Est, le Centre-Nord et le Sud-Ouest de la Tunisie. Dans ces régions, les activités éducatives, l'inclusion professionnelle, l'accès aux services de santé et en particulier aux soins spécialisés, restent difficiles, surtout pour les personnes en situation de handicap.

En 2018, l'AICS a élaboré des lignes directrices sur le handicap dans le cadre de la coopération internationale pour prévoir et encourager l'usage de la recherche émancipatoire afin d'atteindre des objectifs d'inclusion durable, « impliquant la participation active des personnes en situation de handicap et de leurs organisations dans les processus décisionnels concernant les politiques et les programmes dans ce domaine ». L'usage de cette méthodologie a été expérimenté à plusieurs reprises par AIFO dans différents pays et s'est révélé être un outil utile et innovant, car il confère un véritable pouvoir aux personnes en situation de handicap.

Elle leur permet de devenir acteurs du processus de production de connaissances sur leur situation, d'identifier les obstacles qui entravent leur participation sur un pied d'égalité et, par conséquent, de déterminer leurs véritables droits. Cette méthodologie peut conduire à la production de publications spécifiques au secteur, dans des formats accessibles, validées par les mêmes personnes qui ont co-dirigé la recherche.

Pour comprendre le concept de recherche émancipatoire, il est important de savoir que le processus impliquant les personnes marginalisées et/ou exclues consiste à identifier les obstacles à l'accès égalitaire aux droits au sein de leur communauté, à repérer les personnes ou entités pouvant faciliter cet accès, à acquérir la confiance nécessaire pour faire valoir leurs droits (émancipation) et à établir des relations avec la communauté et les institutions afin de mettre en œuvre les mesures appropriées pour surmonter ces obstacles. Le projet de vie que chaque personne définit pour elle-même renforce son potentiel et contribue simultanément à la consolidation d'une société inclusive pour tous et au bien-être collectif.

L'origine et les premières applications

L'approche méthodologique de la recherche émancipatoire a été développée à partir des méthodologies de recherche-action participative adoptées depuis 2010, en particulier dans le cadre de projets de coopération au développement menés en milieu rural. Ces démarches garantissaient la participation directe des membres des communautés locales à la conception des initiatives, à la définition des priorités et à la répartition des responsabilités. Une telle approche est essentielle pour répondre aux besoins exprimés par les personnes mêmes auxquelles les actions sont destinées.

Cette méthodologie de recherche-action participative a été adaptée au milieu des années 1990 par des chercheurs et sociologues brésiliens afin d'inclure les populations marginalisées dans la conception, le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des résultats des projets. Les idées du pédagogue et penseur brésilien Paulo Freire ont fortement influencé l'évolution de cette approche. Dans ce cadre de recherche exclusivement qualitative, il est apparu que le processus d'inclusion est étroitement lié à l'analyse des réalités vécues, ainsi qu'à l'engagement dans un processus de revendication des droits, de pleine participation aux processus décisionnels et d'affirmation de ces droits.

En résumé, l'émancipation est le fruit d'un travail de réflexion collective et de partage d'expériences, de l'identification de convergences en matière d'obstacles et de facteurs facilitateurs, ainsi que d'interactions avec la communauté et les associations de la société civile visant à sensibiliser, promouvoir les droits des personnes en situation de handicap et engager un dialogue constructif et pragmatique avec les institutions, en premier lieu les institutions locales. La revendication des droits s'étend ensuite aux niveaux régional et national afin de garantir l'amorce et la mise en œuvre effective de ce processus.

Sur la base de l'expérience acquise dans le cadre de la méthodologie émancipatoire, il apparaît indispensable que les personnes et les communautés marginalisées aient la possibilité de mettre concrètement ces principes en pratique. C'est dans cette perspective que l'activité de recherche émancipatoire a été considérée comme un élément fondateur et intégrée au projet « Pour Une Vie Indépendante », avec et pour les personnes en situation de handicap qui ont mené la recherche aux côtés d'autres personnes en situation d'handicap (pairs), des familles, de la communauté, des associations et des institutions.

Pour l'AIFO, l'application de la recherche émancipatoire aux projets de coopération internationale, qui placent les populations les plus vulnérables et exclues au centre des processus de développement, a connu un nouvel élan lorsqu'elle a été combinée à des interventions de réadaptation à base communautaire (CBR) dans le district de Mandya, au sud de l'Inde, entre 2009 et 2010, sous la coordination du Dr. Sunil Deepak, responsable scientifique de l'époque. À la suite de cette expérience, la recherche émancipatoire a été développée par AIFO dans plusieurs pays à travers le monde, en s'appuyant sur le principe du développement communautaire inclusif au sein de projets de coopération internationale.

Ainsi, depuis 2016, l'AIFO a lancé de nombreux projets de recherche émancipatoire dans plusieurs pays à travers le monde, en collaboration avec des institutions académiques, telles que l'Université de Florence et ses laboratoires de recherche (ARCO-PIN), le Réseau italien Handicap et Développement (RIDS), ainsi qu'avec d'autres ONG partenaires, dont EDUCAID.

Il convient de souligner que la méthodologie de la recherche émancipatoire a été systématisée et publiée en Angleterre dans le « *Research Handbook on Disability Policy* » en juin 2023 par les promoteurs de cette approche en Italie : les professeurs Mario Biggeri et Federico Ciani, ainsi que les docteurs Giampiero Griffo et Sunil Deepak.

L'impact de la recherche émancipatoire

L'effet fondamental de la recherche émancipatoire, tel que défini par Mike Oliver (1996), consiste à inverser la hiérarchie du contrôle de la recherche. Les personnes initialement considérées comme sujets de l'étude deviennent progressivement les acteurs du processus de recherche et pilotent les différentes étapes de prise de décision, avec l'appui de chercheurs académiques qui interviennent en tant que facilitateurs et fournisseurs d'assistance technique. Ce processus requiert une représentation diversifiée des différents types de handicaps, ainsi qu'une pluralité de situations sociales, éducatives, rurales et urbaines, afin d'identifier, à la fois, les obstacles communs rencontrés par les personnes en situation de handicap, ainsi que ceux spécifiques liés à leur condition et à leur contexte de vie. Ce processus implique, avant tout, un investissement important dans le renforcement des capacités du groupe de personnes handicapées agissant en tant que chercheurs.

Ces chercheurs sont souvent des personnes en situation de handicap dont les relations sociales sont très limitées et qui interagissent principalement au sein du cercle familial ou des organisations de la société civile. La première étape de la recherche consiste donc à travailler sur les dynamiques de groupe et sur la communication, afin de permettre au groupe lui-même de fournir les orientations nécessaires à la poursuite du processus de recherche et à la discussion des thématiques retenues pour le travail collectif. Cette phase requiert la mise en œuvre de simulations de dialogues, de débats et l'utilisation d'outils de socialisation, permettant à chacun de partager sa vision, tout en favorisant l'émergence d'un consensus collectif sur les méthodes et les instruments à mobiliser dans la recherche. Cette étape initiale est sans doute la plus délicate et la plus complexe à gérer, dans la mesure où elle suppose l'instauration d'un climat de confiance entre le facilitateur et les chercheurs en situation de handicap.

Le principe fondamental de la recherche émancipatoire

Les personnes en situation de handicap impliquées en tant que co-chercheurs dans le processus assument progressivement le contrôle de l'ensemble des phases de la recherche : identification des thèmes de recherche, élaboration des méthodes, conception d'un guide commun de collecte des données, analyse et partage des données et des informations recueillies.

Tout au long de ce processus, le groupe de chercheurs bénéficie de l'appui technique et d'un suivi de proximité assuré par des facilitateurs universitaires locaux, sélectionnés dans chaque zone géographique de mise en œuvre.

Cet accompagnement porte notamment sur le suivi logistique et organisationnel des entretiens individuels réalisés avec des personnes en situation de handicap extérieures au groupe, ainsi que sur la traduction des contenus depuis la langue locale (en l'occurrence l'Arabe tunisien) vers la langue de travail des experts internationaux également impliqués dans la garantie du bon déroulement du processus de recherche (à savoir le Français).

Ce travail conjoint, enrichissant pour l'ensemble des acteurs impliqués, instaure un climat de confiance, dans la mesure où chaque décision et chaque étape ultérieure sont discutées et validées collectivement par le groupe. Comme indiqué précédemment, toutes les phases de mise en œuvre de la recherche sont conduites de manière concertée : de la formation à la collecte des données, de l'analyse à l'identification de solutions potentielles, de la définition des priorités à l'élaboration consensuelle d'un plan d'action, et du dialogue avec les communautés et les institutions à la mise en œuvre de mesures visant à lever les obstacles à l'accès aux droits et à sensibiliser la communauté à la perception du handicap.

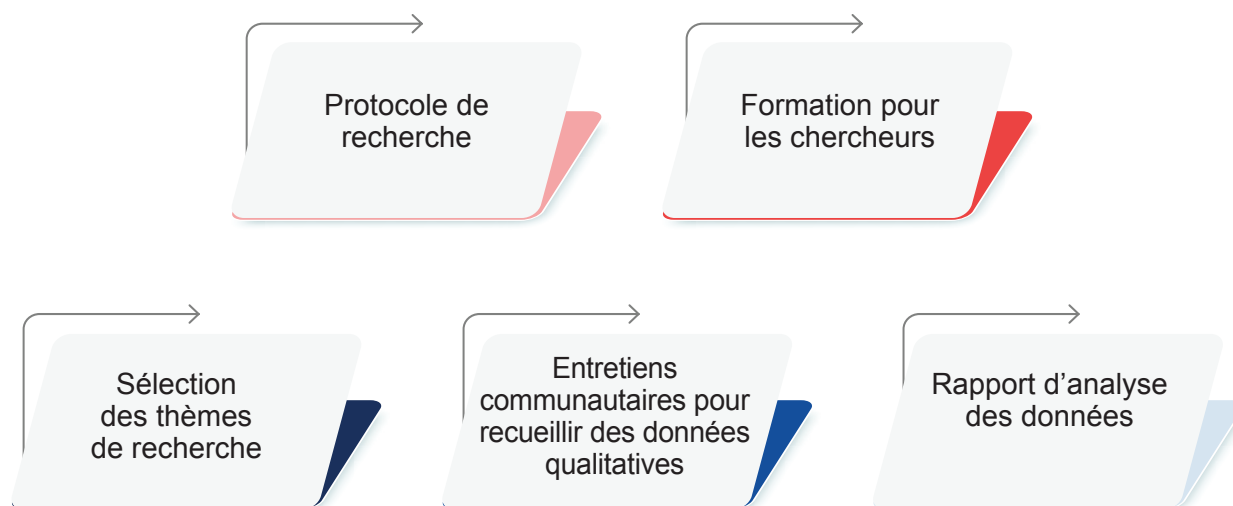
« *Le handicap n'est pas dans le corps, mais dans la mentalité de la société* », affirme Walid, 38 ans, homme en situation de handicap moteur, originaire de Médenine.

<https://www.aics.gov.it/settori-di-intervento/sviluppo-umano/disabilita/#page-accordion-1>

» 3. Recherche émancipatoire sur le handicap en Tunisie

Menée dans trois gouvernorats du pays (Médenine, Kasserine et El Kef) dans le cadre du projet PUVI

Le processus de recherche en 5 étapes



Protocole de recherche

Le processus a débuté par l'élaboration d'un protocole de recherche, partagé avec le Groupe de Support Technique (GST), composé d'universitaires et de professionnels de la coopération internationale au développement.

Les domaines d'intervention ont été définis par le Ministère tunisien des Affaires Sociales (MAS) selon des critères d'évaluation de l'accessibilité aux services pour les personnes en situation de handicap. Sur cette base, les chercheurs potentiels ont été identifiés parmi les personnes handicapées, en tenant compte des différences de genre, d'âge et de type de handicap. La sélection a été guidée par le principe de la diversité des membres des groupes dans les trois régions où la recherche est menée.

Fondé sur les questions reconnues au niveau international du Groupe de Washington (WG-ES), un questionnaire a été administré par les facilitateurs locaux lors d'entretiens individuels avec les candidats potentiels, permettant ainsi de constituer des groupes de chercheurs hétérogènes.

La composition des groupes et les étapes ultérieures de formation sont présentées ci-après.

Identification et formation des chercheurs

» Composition du groupe de Kasserine

Le groupe était composé de sept (7) hommes et six (6) femmes, dont la majorité (10 personnes) étant âgée de 18 à 29 ans, et les autres (3 personnes) de 30 à 44 ans. Quatre (4) délégations sur les treize (13) que compte le gouvernorat étaient représentées : Kasserine Nord, Kasserine Sud, Fériana et Zouhour. Il convient, toutefois, de noter que dix (10) des treize (13) participants provenaient du chef-lieu du gouvernorat (Kasserine Nord et Kasserine Sud). Près de 85 % des participants vivent en

zone urbaine. Un décès est survenu au cours de l'étude, ramenant le nombre total de participants à douze (12).

Concernant le type de handicap, le groupe comprenait cinq (5) personnes présentant un handicap moteur, quatre (4) un handicap auditif, trois (3) un handicap visuel et une (1) personne présentant un polyhandicap. Sept (7) personnes ont déclaré un handicap modéré et six (6) un handicap sévère. Une seule personne était membre, au début des travaux, d'une organisation de personnes handicapées (OPH).

Malgré leur jeune âge, près de 70 % des participants n'avaient pas terminé leurs études primaires et secondaires. Trois (3) participants malentendants avaient suivi un système parallèle d'éducation spécialisée ; un autre n'avait jamais été scolarisé ; et seuls deux (2) participants (15 %) disposaient d'un niveau d'enseignement supérieur. Par ailleurs, seuls deux (2) des treize (13) chercheurs ont déclaré avoir suivi une formation professionnelle sans obtenir de diplôme.

Bien que neuf (9) des treize (13) participants (environ 70 %) aient déclaré exercer une activité professionnelle (à temps plein, à temps partiel ou à leur compte), seuls 15 % parviennent à vivre des revenus de leur travail, tandis que 85 % dépendent principalement du soutien financier de leur famille. Tous les participants sont célibataires et vivent toujours chez leurs parents, qui constituent la principale source de soutien économique pour la majorité d'entre eux (9 sur 13). Quatre (4) participants exercent une activité professionnelle stable : trois (3) travaillent dans la fonction publique (assistant administratif à l'ISAM, réceptionniste dans un hôpital et réceptionniste dans un lycée) et une participante est entrepreneure indépendante, gérant depuis quelques mois son propre espace de coworking, lequel accueille les ateliers organisés dans le gouvernorat de Kasserine.

» Composition du groupe d' El Kef

Le groupe était composé de sept (7) hommes et quatre (4) femmes, dont la majorité (9 personnes) âgées de 30 à 39 ans, et les autres (4 personnes) âgées de 21 à 29 ans. Trois (3) délégations du Sud-Ouest du gouvernorat, sur un total de onze (11), étaient représentées : Tajerouine, Jerissa et Kalaa Khasba. Il convient de noter que, pour la région d'El Kef, les ateliers se sont tenus à Tajerouine et non dans le chef-lieu du gouvernorat, étant donné que neuf (9) des treize (13) participants provenaient de cette ville. Les zones rurales et urbaines étaient représentées dans des proportions très similaires, faisant de ce groupe le moins urbanisé des trois régions couvertes par la recherche. Trois (3) chercheurs se sont retirés au cours de la recherche, ramenant l'effectif du groupe à dix (10) personnes ayant mené le parcours à son terme.

En ce qui concerne les types de handicap, le groupe comprenait sept (7) personnes présentant un handicap moteur, trois (3) un handicap auditif, deux (2) un handicap visuel et une (1) personne présentant un handicap intellectuel.

Plus de 60 % des participants avaient achevé un niveau d'enseignement secondaire ou supérieur, faisant de ce groupe le plus instruit des trois. Il convient également de souligner que près de la moitié des participants ont acquis leur handicap à la suite d'un accident.

Dix (10) des treize (13) participants (environ 80 %) ont déclaré être sans emploi ou à la recherche d'un emploi. Deux (2) participants sont travailleurs indépendants et un (1) est étudiant. Les deux (2) personnes gérant leurs propres activités (une parapharmacie et un atelier de tapisserie) sont les seules à subvenir à leurs besoins grâce aux revenus de leur travail. Les autres dépendent principalement du soutien financier de leur famille. Tous les participants sont célibataires, à l'exception d'un seul. Y compris ce participant marié, tous continuent à vivre avec leurs parents.

» Composition du groupe de Médenine

Le groupe était composé de six (6) hommes et sept (7) femmes, dont la majorité (8 personnes) âgée de 30 à 39 ans, et les autres (5 personnes) âgées de 21 à 29 ans. Quatre (4) délégations issues de neuf (9) gouvernorats étaient représentées : Médenine Nord, Médenine Sud, Sidi Makhlouf et Ben Guerdane. Il convient, toutefois, de noter que dix (10) des treize (13) participants provenaient du chef-lieu du gouvernorat (Médenine Nord et Médenine Sud). Près de 70 % des participants vivent en milieu urbain.

Le groupe comprenait huit (8) personnes présentant un handicap moteur, quatre (4) un handicap visuel et un (1) handicap intellectuel.

Plus de 60 % des chercheurs en situation de handicap (8 sur 13) n'ont pas dépassé le niveau d'enseignement de base. Un (1) participant a fréquenté le lycée; deux (2) ont obtenu le baccalauréat; et seuls deux (2) participants disposent d'un niveau d'enseignement supérieur. Bien que neuf (9) des treize (13) participants (environ 70 %) aient déclaré travailler (à temps plein, à temps partiel ou à leur compte), seuls 15 % parviennent à subvenir à leurs besoins grâce aux revenus de leur travail, tandis que 85 % dépendaient principalement du soutien financier de leur famille. Sur l'ensemble des participants (13), un seul est marié. Cette personne, possédant un niveau d'enseignement supérieur et occupant un emploi à temps plein, faisait partie des rares personnes autonomes financièrement. Hormis cette exception, tous continuent de vivre chez leurs parents.

» Membres de l'équipe de recherche

Groupe d'El Kef	Groupe de Médenine	Groupe de Kasserine
Amira Cherni	Nassima Ayeb	Marwa Bennani
Bilel Rahemouni	Yacine Hajam	Mdaini Fatma
Heikel Sebei	Tayeb Atoui	Mejri Mariem
Hichem Dhief	Nozha Ben Dhiab	Hichri Riadh
Issam Khabouchi	Makram Baroudi	Aloui Talel
Mahmoud Sebei	Khaowla Mahdhaoui	Mbarki Rayen
Naoufel Khammassi	Mohamed Lamloum	Tlili Aladine
Oumayma Boughanmi	Nahed Habhab	Mdaini Imen
Rana Hamdi	Walid jebahi	Mdaini Fatma
Sihem Messaoudi	Marwa lajnef	Missaoui Sami
	Tayeb Jebahi	Hamdani Saif
	Naima Ghilen	Yahyaoui Ghofrane
	Karima Meftahi	
Les facilitateurs techniques		
Nesrine Mansouri	Yomna Najahi	Issam Zorgui
Imed Tarchi : Coordinateur de l'ATPH		
La coordinatrice de recherche		
Sonia Khelif		
L'expert international		
Michele Falavigna		
Membres du Groupe de Support Technique		
Besma Essoussi, Faouzi Bouaziz, Sami Ben Jemaa		
Les dirigeants d'AIFO Tunisie		
Tito Cappellaro, Sarra Raddadi, Deborah Piccinno, Ester Facotti, Elisabetta d'Agostino		

Une fois les groupes constitués, l'équipe de recherche a investi de manière significative dans la formation individuelle et collective, à travers des simulations d'entretiens, des travaux en équipe et des jeux de rôle. L'objectif était d'approfondir la connaissance mutuelle entre les chercheurs et de créer une dynamique de groupe positive et créative, indispensable à l'obtention de résultats consensuels servant de base au travail de recherche.

L'approche entre pairs (*peer-to-peer*) s'est révélée être un outil essentiel pour réduire le sentiment d'isolement initial. Elle a permis de partager et d'analyser les expériences individuelles entre pairs, tandis que les exercices de discussion en petits groupes ont fait émerger un bon niveau de convergence autour de six thématiques. L'inclusion au travail et l'accès aux soins de santé sont les thèmes ayant recueilli la majorité des votes des chercheurs.

Sélection des thèmes de recherche

Vote interne au sein des trois groupes territoriaux

Difficultés d'accès à l'emploi	43
Difficultés d'accès aux services de santé	43
Difficultés scolaires et éducatives	39
Rôle des institutions	39
Accessibilité physique	35
Difficultés psychologiques	30

Les choix thématiques opérés par les groupes confirment que, pour les personnes en situation de handicap vivant dans des zones décentralisées, les priorités résident dans l'inclusion au travail, ainsi que dans l'accès aux services de santé et aux soins. À ce stade, la recherche montre que la sélection des thématiques « inclusion » et « soins » par l'AIFO répond aux besoins prioritaires exprimés par les personnes en situation de handicap impliquées dans les groupes de recherche.

Dans cette phase du processus d'analyse des expériences individuelles et collectives en tant que sources d'émancipation et de prise de conscience des droits, la coordinatrice nationale, l'expert international et les facilitateurs techniques ont proposé une grille d'analyse portant sur les obstacles à l'inclusion. Cette grille, déjà utilisée dans des recherches antérieures, examine les obstacles à travers le prisme des déterminants sociaux, en tenant compte des dimensions liées à l'individu, à la famille, à la communauté, aux autorités locales et aux aspects de gouvernance. Concrètement, les chercheurs, répartis en petits groupes dans chacune des trois régions, ont identifié les barrières communes en matière de déterminants sociaux, à partir de leurs expériences vécues.

Identification des barrières selon les déterminants sociaux – Résultats des travaux de groupe

	Individu	Famille	Communauté	Autorités locales	Gouvernement / Lois
Obstacles à l'inclusion au travail	Peur du contact avec autrui et tendance à l'isolement (cercle relationnel très restreint).	Contrôle excessif limitant l'autonomie.	Dénigrement (doutes systématiques sur les capacités d'une personne).	Rejet des candidatures et non-reconnaissance du droit à l'emploi des personnes en situation de handicap.	Manque de mise en œuvre de la loi relative aux droits des personnes handicapées (Loi-cadre de 2005).
	Perte de confiance en soi (crainte du jugement d'autrui : peur de voir ses compétences remises en question).	Manque d'encouragement et de reconnaissance de mes capacités.	Regards de pitié et sentiment de frustration.	Discrimination entre les individus, incluant la corruption ou le népotisme.	Absence de concours adaptés aux personnes en situation de handicap. Ressources insuffisantes pour la formation et le coaching. Aucune évolution législative.
	Manque de connaissance de mes droits et devoirs au travail et absence de culture du recours lorsque mes droits ne sont pas respectés.	Peur excessive de la part de la famille, en particulier pour les filles.	Mes amis, collègues et proches pensent que j'ai constamment besoin d'aide. "Ils m'étouffent."	Infrastructures inadéquates et postes de travail non adaptés.	Absence d'allègements fiscaux pour encourager les personnes en situation de handicap à créer leurs propres projets.
	Faible niveau d'éducation, de formation et de qualifications.	Conditions socio-économiques difficiles de la famille : manque de ressources.	Vision souvent pessimiste de la productivité des personnes en situation de handicap.	Absence de journées d'information et faible diffusion des offres (en braille ou en langue des signes), limitant l'accès à l'information pour les personnes en situation de handicap.	Exclusion totale des personnes en situation de handicap : ressources insuffisantes pour la formation et le coaching.
	Manque de détermination : absence d'engagement et de volonté.	Surprotection des enfants handicapés. « Finalement, on finit par intérioriser l'idée qu'on est incapable. »		Manque d'application des lois.	Absence de concours adaptés aux personnes en situation de handicap et faibles opportunités d'emploi dans les régions intérieures.
	Problèmes de communication et difficultés d'apprentissage.				Aucune priorité accordée aux personnes en situation de handicap, même lorsque leurs compétences sont équivalentes à celles des personnes sans handicap.

Les résultats des groupes de discussion offrent une analyse approfondie des obstacles identifiés par les chercheurs concernant l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Concernant le contexte familial, deux dynamiques principales émergent : d’une part, un contrôle excessif qui limite le développement de l’autonomie ; d’autre part, un manque d’encouragement lié à l’absence de reconnaissance des compétences et des opportunités des membres les plus vulnérables.

S’agissant des interactions sociales, les participants ont souligné la tendance à dénigrer les personnes perçues comme « différentes », une attitude qui renforce l’isolement et renforce le repli sur le cocon familial.

L’analyse des relations avec les autorités locales révèle un engagement limité dans la promotion de conditions favorables à l’exercice des droits des personnes en situation de handicap, ainsi qu’une offre restreinte de parcours de formation et d’emploi favorisant l’inclusion sociale.

Enfin, du point de vue de la gouvernance, il a été constaté que la loi de 2005, qui prévoit des mesures facilitatrices et des priorités spécifiques, notamment en matière d’accès à l’emploi, n’est pas correctement appliquée.

Un second travail de groupe s’est concentré sur les principales difficultés rencontrées et leur impact sur les personnes en situation de handicap interviewées dans le cadre du processus de recherche sur l’emploi. Parmi les difficultés mentionnées figuraient la mobilité réduite en raison de moyens de transport non accessibles, le non-respect des quotas d’embauche et les barrières physiques et bureaucratiques au sein des administrations. Au niveau personnel, l’importance du soutien familial a été soulignée, mettant en évidence la nécessité de construire la confiance en soi.

L’impact de ces difficultés se traduit par des effets très négatifs sur les personnes interrogées, en particulier leur incapacité à satisfaire leurs besoins primaires et à développer un projet de vie contribuant au tissu socio-économique et culturel de la communauté, tout en favorisant leur bien-être, leur indépendance et leur autonomie.

Principales difficultés évoquées dans la recherche d’emploi et leurs effets sur les personnes en situation de handicap		
Dans le cadre du processus de recherche d’emploi	Difficulté par ordre de fréquence	Impact sur les personnes en situation de handicap
	Difficultés de mobilité (infrastructures inadéquates et manque de ressources financières)	Sentiment de frustration dû au chômage
	Discrimination fondée sur le handicap	Incapacité à satisfaire les besoins fondamentaux
	Administrations inaccessibles et absence d’assistance humaine	Le chômage empêche d’établir des relations et de fonder une famille
	Manque de soutien familial	Perte de confiance en soi
	Manque de soutien de l’entreprise	Isolement
	Promesses non tenues	Les personnes en situation de handicap ne jouissent pas de leurs droits
	Non-respect de la loi qui exige l’embauche de 2 % de personnes en situation de handicap	
	Incapacité à prendre soin de soi	

Même pour les personnes en situation de handicap déjà insérées dans le monde professionnel, les difficultés les plus fréquemment rencontrées sont d'ordre communicationnel. Cela a un impact négatif sur les performances professionnelles et provoque un malaise psychologique. Ce point a été soulevé à plusieurs reprises, tant par les chercheurs que par les personnes handicapées interrogées, qui ont signalé que les regards, les dénigrements et les moqueries portent atteinte à leur dignité en tant que personnes et travailleurs, entraînant une perte de confiance en soi et favorisant une tendance à l'isolement, comprise comme une forme d'autoprotection.

Il convient également de rappeler l'attrait de la recherche participative et émancipatoire pour les personnes en situation de handicap, qui évoluent dans un environnement culturel inclusif fondé sur l'écoute, dans un climat de grand respect de la part de l'équipe et des facilitateurs techniques. Ceci crée les conditions d'une nouvelle dynamique favorisant le développement de la confiance en soi et motive l'engagement à sortir de sa zone de confort pour affronter les difficultés avec des solutions créatives et pragmatiques pour accéder aux droits fondamentaux.

Entretiens avec la communauté pour recueillir des données qualitatives

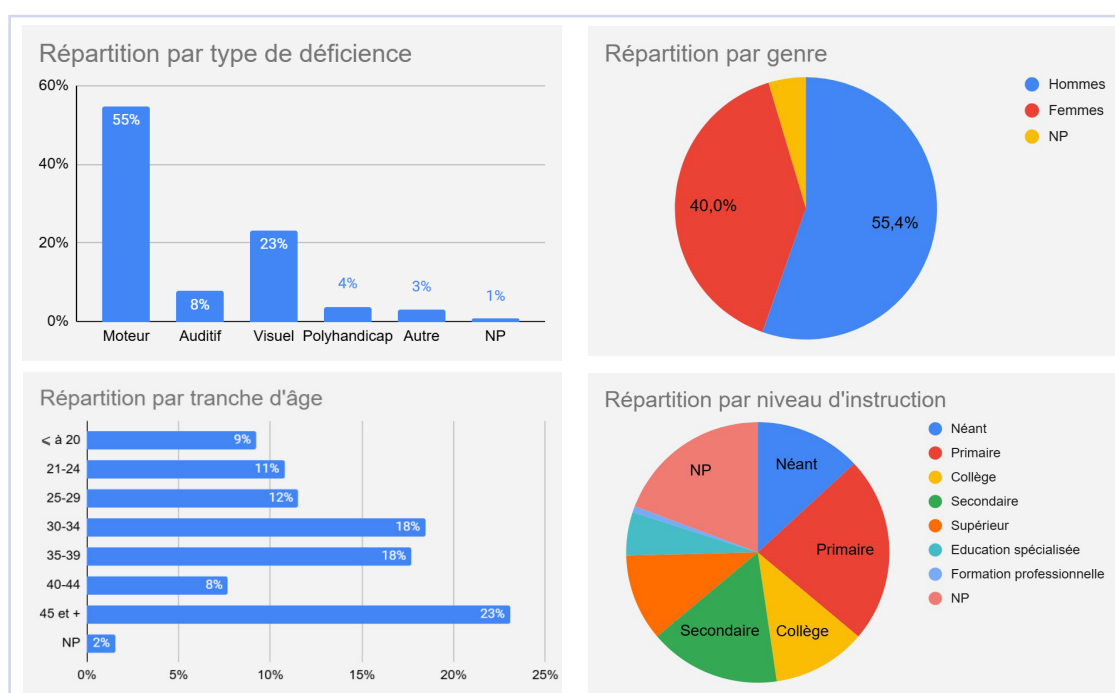
Présentation des principaux résultats de l'analyse des données recueillies par les chercheurs

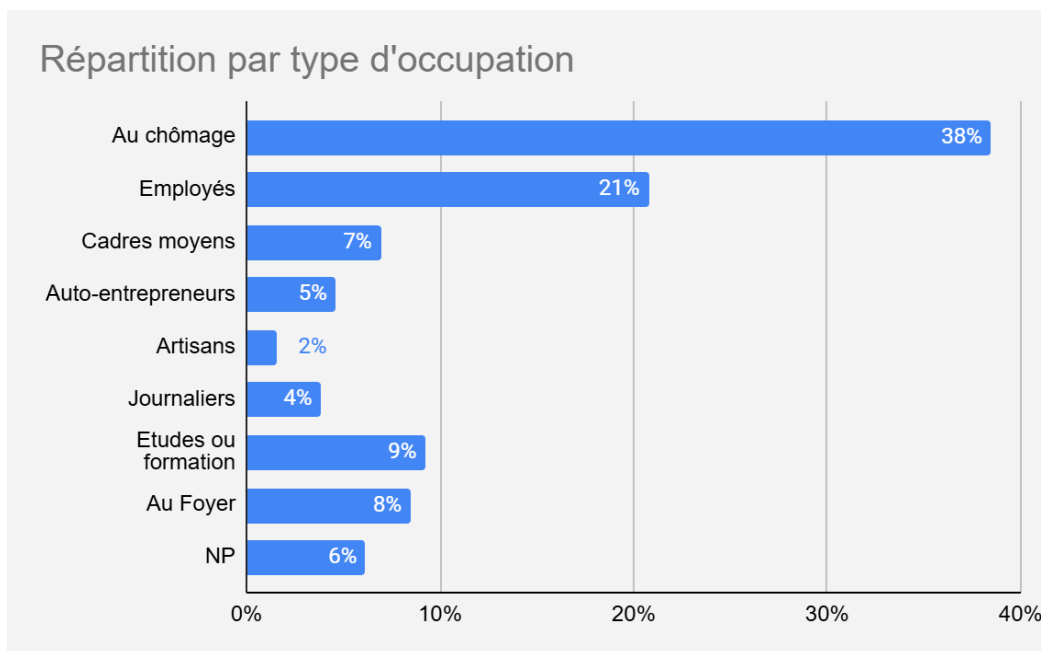
Dans les instructions (guide d'entretien) adoptées par les chercheurs et élaborées par chaque groupe, une attention particulière a été accordée à la nécessité de ne pas interférer avec le récit et les réponses de la personne interviewée, afin de limiter les biais potentiels. Pour cette raison, les enregistrements audio des entretiens et les transcriptions qui en découlent constituent un outil important pour vérifier l'application de cette approche par les chercheurs. Bien entendu, les données recueillies lors des entretiens présentent différents niveaux de qualité et de profondeur, qui dépendent du niveau de compétence et de l'engagement de chaque chercheur.

» Thème de l'accès à l'emploi

Un total de 130 entretiens ont été analysés dans les trois régions. Parmi le groupe de personnes en situation de handicap interviewées, on observe une légère majorité d'hommes (55 %), ainsi qu'une prédominance de personnes ayant des handicaps moteurs et visuels.

Données générales sur les personnes interviewées





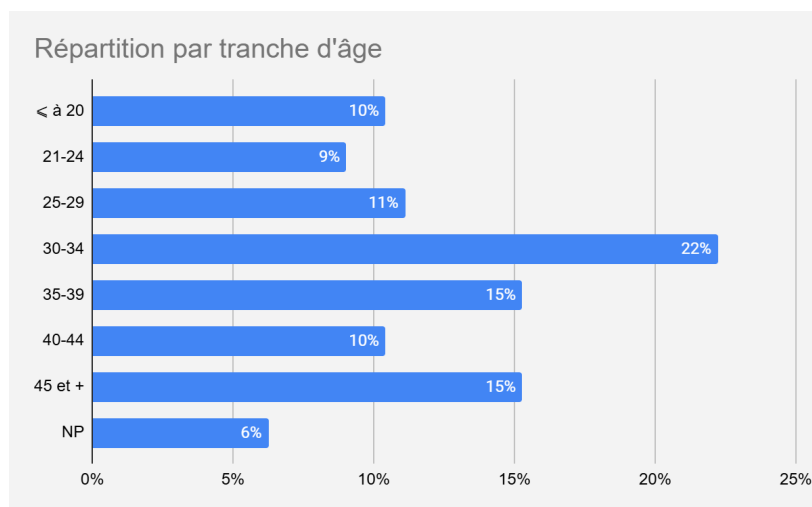
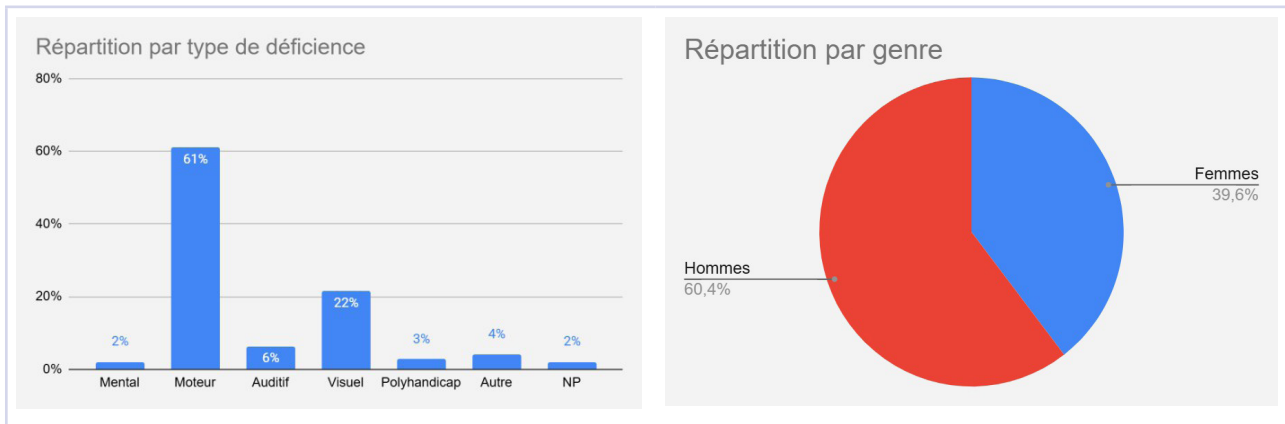
Conduite par les experts et les facilitateurs et discutée par les chercheurs, l'analyse des entretiens s'est concentrée en particulier sur les obstacles communs rencontrés par les personnes en situation de handicap interviewées, ainsi que sur les facteurs facilitateurs constants dans un parcours d'émancipation individuelle :

- » Le nombre élevé de personnes en situation de handicap ayant un faible niveau éducatif et les facteurs ayant contribué à cette situation, notamment les difficultés de transport, les lieux d'étude inaccessibles et les obstacles à la communication.
- » Le rôle de l'encouragement et du soutien familial, ainsi que la collaboration des établissements d'enseignement et de formation pour permettre aux personnes handicapées d'entreprendre leur parcours d'apprentissage.
- » La détermination, facteur clé pour s'émanciper de la sphère familiale et accéder à l'éducation, à la formation professionnelle et aux opportunités d'emploi.
- » Le sentiment d'appartenance à un groupe de citoyens revendiquant des droits et libertés qui leur sont autrement inaccessibles.
- » L'entraide pour surmonter les obstacles et l'identification des facteurs facilitateurs et des solutions.
- » Le rôle des associations dans la fourniture d'opportunités sociales et éducatives.
- » L'importance de financer le processus d'émancipation des personnes en situation de handicap, qui, sans soutien économique, demeure entièrement à la charge des familles.

» **Thème de l'accès aux soins de santé**

Les données recueillies lors des 144 entretiens menés par les chercheurs dans les trois zones du projet ont été analysées afin de mettre en évidence les aspects communs, et donc systémiques, ainsi que les cas spécifiques où les obstacles entravent l'accès aux soins, ayant ainsi un impact significatif sur la santé.

Données générales sur les personnes interviewées



L'analyse des transcriptions d'entretiens avec des personnes en situation de handicap, menée par des experts et des facilitateurs puis discutée par des chercheurs, met en lumière les points suivants :

- » Au moins 40 % des personnes en situation de handicap interviewées nécessitant un suivi médical se rendent hors de leur région de résidence et doivent donc se déplacer vers de grandes villes comme Tunis, Sfax, Gabès ou Sousse.
- » Un nombre important de personnes en situation de handicap ne possèdent pas les ressources financières suffisantes pour couvrir leurs frais de déplacement (transport, accompagnement, hébergement, etc.).
- » Le long délai entre les consultations avec les spécialistes et les examens complémentaires est l'un des principaux freins à ces déplacements.
- » Environ 10 % des personnes disposent des ressources financières suffisantes pour séjourner dans des établissements privés, tandis que les autres sont contraintes de se faire soigner dans des établissements publics et se retrouvent ainsi sur de longues listes d'attente.
- » L'accès physique aux centres de soins est souvent décrit comme semé d'obstacles : absence de rampes d'accès, de sièges dans les salles d'attente, ascenseurs en panne, escaliers pour accéder aux salles de soins décrits comme « calvaire », absence de directives claires sur les procédures à suivre, absence de personnel de soutien disponible pour accéder aux services, etc.

- » Les personnes ayant des difficultés de communication ou sourdes ont signalé des problèmes d'interaction avec le personnel médical et ont exprimé le besoin de disposer, dans l'environnement de soins, de personnes capables d'interagir avec le patient de manière appropriée et empathique.
- » Les cartes d'invalidité et le droit aux prestations prévues par la loi ne sont pas systématiquement reconnus.
- » La pénurie de médicaments dans les établissements publics peut entraîner une augmentation significative des coûts pour les familles qui doivent se tourner vers les pharmacies privées, voire la suspension complète des protocoles de soins.
- » Solutions proposées par les personnes en situation de handicap pour faciliter l'accès aux soins : accessibilité des établissements, assistance par du personnel qualifié, initiatives associatives pour soutenir les patients handicapés et/ou défendre leurs droits aux soins, implication accrue de l'État, etc.

» **Thème de la famille**

Le rôle de la famille, déjà identifié comme une priorité par le groupe d'El Kef, a été approfondi dans le cadre de l'élaboration du plan d'action développé par les chercheurs, et plus particulièrement lors du séminaire conjoint entre les groupes, tenu à Tunis en juillet 2024. À cette occasion, la nécessité de valoriser le rôle de la famille dans le renforcement du processus d'émancipation des enfants en situation de handicap a été mise en évidence. À cette fin, chaque groupe a élaboré ses propres outils de collecte de données, qui ont ensuite été partagés et discutés avec les autres groupes afin d'aboutir à une version commune et harmonisée.

Pour approfondir leur compréhension du sujet, les chercheurs ont choisi d'impliquer les principaux acteurs concernés, en menant des entretiens, à la fois, auprès des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Au total, l'analyse a porté sur :

- 56 entretiens individuels menés auprès de personnes en situation de handicap, dont 55 étaient des hommes, et dont plus de 70 % présentaient un handicap moteur (46 %) ou visuel (27 %) ;
- 35 entretiens individuels réalisés auprès de membres de la famille de personnes en situation de handicap (le plus souvent la mère ou la sœur) ;
- 3 groupes de discussion avec des personnes en situation de handicap (réunissant au total 25 participants, y compris les chercheurs) ;
- 3 groupes de discussion avec des parents de personnes en situation de handicap (27 participants au total, y compris les parents des chercheurs).

Les principaux points saillants de l'analyse sont les suivants :

- » La perception du rôle de la famille comme pilier fondamental dans la mise en place d'un processus d'émancipation des enfants en situation de handicap, avec une attention particulière portée au rôle des parents ;
- » Le soutien apporté par la famille couvre l'ensemble des sphères de la vie, avec une attention spécifique portée à la santé ;
- » La croyance religieuse joue un rôle très important dans l'initiation et la facilitation du processus d'acceptation du handicap, qui se déroule de manière progressive (importance du facteur temps) ;

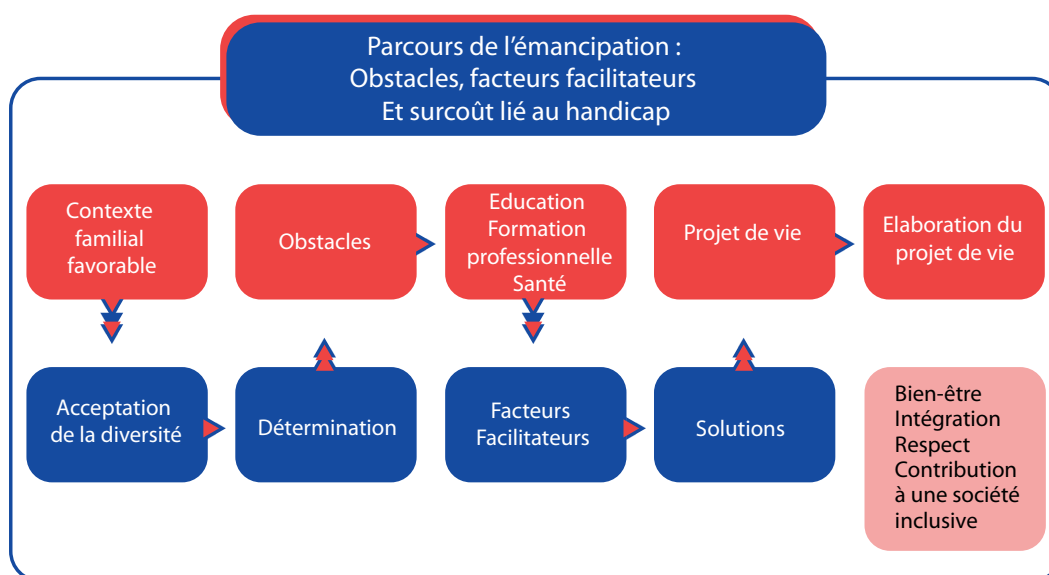
- » L'importance d'accompagner les familles dans le processus d'acceptation du handicap, notamment à travers le conseil, l'orientation et le partage d'expériences au sein des groupes de parents ;
- » Les approches des parents et des frères et sœurs diffèrent souvent : les parents sont fréquemment submergés par le poids de la responsabilité, tandis que les frères et sœurs semblent davantage enclins à percevoir la diversité de manière positive et à s'inscrire dans une dynamique de soutien visant à soulager les parents d'une partie de la pression ;
- » Il est important de créer des espaces de dialogue entre les parents d'enfants en situation de handicap, afin de favoriser l'entraide et de renforcer leur capacité à interpeller les acteurs sociaux et communautaires ;
- » L'égalité de traitement et la démystification du monde extérieur sont considérées comme des facteurs clés de l'émancipation des enfants en situation de handicap ;
- » Les personnes en situation de handicap sensoriel (visuel ou auditif) et intellectuel sont perçues comme les plus vulnérables lorsqu'il s'agit d'établir de nouvelles relations ;
- » Dans l'évaluation du rôle de la famille, les personnes en situation de handicap évoquent davantage les dimensions relationnelles (être traitées comme tout le monde) que le rôle de soutien matériel ou pratique au sein de la famille ;
- » Les relations familiales sont généralement décrites comme très positives, fondées sur la reconnaissance et la compréhension mutuelle ;
- » L'éducation, la santé et la liberté de décision sont les domaines dans lesquels les parents font le plus souvent l'objet de critiques ;
- » Il est important, pour les familles, d'acquérir les savoir-faire et les compétences nécessaires à la gestion de la situation de manière à favoriser l'émancipation de l'enfant en situation de handicap (y compris la gestion de difficultés comportementales, telles que la colère, l'agressivité, les troubles de la communication, etc.) ;
- » Les amis proches et les voisins sont souvent décrits comme attentionnés et empathiques, constituant généralement le premier point de contact en dehors du cercle familial ;
- » Le recours à des professionnels est quasi inexistant, tout comme l'implication des institutions, qui demeure très limitée ;
- » On constate un manque de structures de soutien pour les parents, ainsi que l'importance des groupes d'entraide parentale : soutien mutuel, écoute, empathie, partage d'informations, aide à la prise en charge des enfants, etc. ;
- » Une attention particulière est portée aux enjeux de santé, notamment aux coûts qu'ils impliquent en matière d'accompagnement, d'hébergement et de soins médicaux ;
- » Les perceptions et les points de vue des personnes en situation de handicap et de leurs familles sont largement convergents, notamment en ce qui concerne l'importance du rôle de la famille ;
- » Ce que la famille met en place est déterminant pour la suite du parcours : il s'agit d'une responsabilité majeure, qui nécessite un accompagnement adéquat et la mise à disposition des outils nécessaires pour l'assumer.



4. Le parcours d'émancipation

La première phase de la recherche s'est concentrée sur la formation des chercheurs afin de renforcer leur confiance en eux, de les initier à la pratique de l'entretien semi-directif, d'identifier les thèmes de recherche prioritaires et d'analyser les barrières à l'égalité d'accès aux droits. Au cours de la deuxième phase, les chercheurs ont mené des entretiens semi-directifs auprès des personnes en situation de handicap au sein de leurs communautés respectives, sur la base d'un protocole établi. Ces entretiens ont porté principalement sur l'accès à l'emploi et aux soins de santé dans les régions d'El Kef, Kasserine et Médenine. L'analyse des données issues de ces entretiens semi-directifs a permis d'identifier les facteurs communs aux personnes en situation de handicap interviewées et de mettre en évidence les constantes essentielles d'un processus d'émancipation à la fois individuelle et collective.

Le point de départ du parcours d'émancipation est la famille, au sein de laquelle l'acceptation du handicap ou de la diversité de l'enfant joue un rôle déterminant dans la création d'un environnement favorable au développement de son potentiel, au renforcement de la confiance en soi et au dépassement des premiers obstacles à la socialisation, à la communication et à l'interaction avec les membres de la famille et de la communauté. C'est dès cette étape que la détermination à surmonter les obstacles doit être encouragée. À l'entrée à l'école, des barrières d'ordre physique, communicationnel et pédagogique apparaissent chez l'enfant en situation de handicap. Ces obstacles peuvent être dépassés grâce à des facteurs facilitateurs, tels que le soutien familial, l'implication des enseignants dans la mise en place de conditions d'apprentissage adaptées, ainsi que l'orientation vers des filières d'études et des perspectives professionnelles compatibles avec les intérêts et les capacités de l'enfant. Face à chaque obstacle rencontré, la personne doit être en mesure d'identifier les facteurs facilitateurs et, à travers eux, les solutions les plus appropriées.

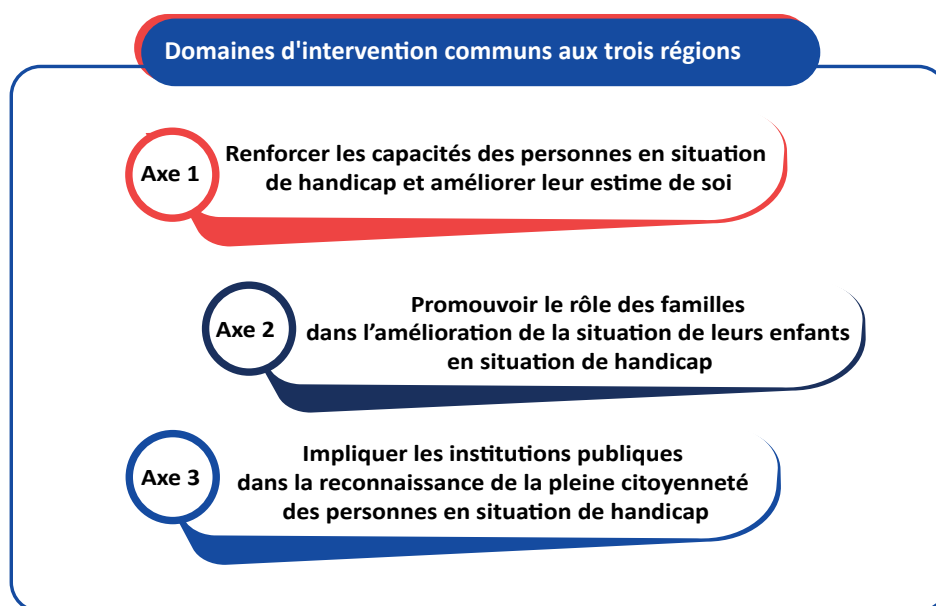


À l'issue du processus d'apprentissage et d'expérimentation portant sur leurs aspirations et les moyens de les concrétiser, les participants élaborent un projet de vie et identifient les moyens nécessaires à sa réalisation. Ce parcours se traduit par un sentiment de bien-être individuel et collectif, une adaptation aux conditions sociales et professionnelles, le respect de la communauté et la contribution à la création d'une société inclusive.

Cependant, il ne faut pas négliger que ce parcours entraîne des coûts exceptionnels par rapport aux autres citoyens, car ces dépenses doivent être couvertes, à commencer par le transport, l'aide supplémentaire à l'école, les conseils spécialisés et les aides technologiques. Par conséquent, si les surcoûts liés au processus d'émancipation des personnes en situation de handicap ne sont pas pris en charge par des subventions publiques, ils restent entièrement à la charge des familles.

Avec l'achèvement de la troisième phase du projet de recherche (renforcement des capacités, entretiens et analyse), les trois groupes sont passés à l'élaboration de plans d'action dans les trois régions. Lors de leur réunion, qui s'est tenue à Tunis du 22 au 24 juillet 2024, les chercheurs ont commencé par définir les défis à relever en matière d'emploi et de santé, puis à identifier les facteurs favorisant l'inclusion. Par la suite, ils ont pu établir des objectifs communs à poursuivre afin de renforcer les facteurs facilitateurs identifiés. C'est à partir de là qu'ils ont convenu de trois axes communs qui ont ensuite été traduits en activités spécifiques à chaque région. Pour changer la situation actuelle, ils ont décidé d'impliquer les autorités publiques dans la reconnaissance de la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Il est particulièrement intéressant de noter que les trois groupes, initialement composés de personnes qui ne se connaissaient pas, souvent confinées à la sphère familiale ou aux associations de la société civile, ont réussi, à travers un processus de recherche et d'analyse des différentes réalités vécues par eux-mêmes et par les personnes en situation de handicap interviewées, à convenir lucidement de lignes d'action communes à trois niveaux ayant le plus d'impact sur leur vie : la confiance en soi, le rôle des familles et l'implication des institutions.



Il convient également de souligner que l'adoption de cette initiative a été accompagnée d'un véritable saut qualitatif dans l'attitude et le comportement des chercheurs. En effet, une fois de retour dans leurs régions respectives, chaque groupe s'est engagé à élaborer un plan d'action et un calendrier, marquant ainsi une véritable prise en main de l'action. Cette appropriation s'est traduite par une prise de responsabilité de la part des chercheurs, qui se sont organisés en plusieurs comités (technique, logistique et communication) pour mener à bien les activités prévues dans leur plan d'action.

Les groupes de travail des chercheurs ont ensuite développé les activités liées aux axes communs, en les adaptant à leurs priorités régionales. Ces lignes d'action ont été approfondies et détaillées sous forme de plans d'activités individuels et collectifs pour chaque région.



5. Action individuelle et collective pour changer le cours des choses

Depuis le début de la recherche émancipatoire, des initiatives individuelles et collectives en faveur du changement ont vu le jour. En juillet 2024, une rencontre a eu lieu entre les chercheurs des gouvernorats de Kasserine, El Kef et Médenine au Centre International de Promotion des Personnes Handicapées (CIPPH). Lors de cette réunion, l'initiative intitulée « Le Chemin vers l'Émancipation » a été annoncée, visant à promouvoir une culture de la citoyenneté chez les personnes en situation de handicap. Cette rencontre a marqué un véritable tournant dans le processus de recherche émancipatoire, les jeunes proposant une nouvelle approche fondée sur le passage du travail individuel à une dynamique de travail collectif. Une vision commune a émergé, ancrée dans l'expérience des participants, avec le désir clair de renforcer leur présence sur le terrain à travers une série d'activités concrètes portant sur les thèmes sélectionnés. À cette occasion, les chercheurs se sont organisés en trois comités pour mener différentes activités, consolidant ainsi cette approche participative et engagée. Certaines de ces activités sont décrites ci-après.

» Sensibilisation à l'accessibilité urbaine

- » À Médenine, Mohamed et Walid ont mené une action de sensibilisation auprès du propriétaire d'un café situé en centre-ville. Ils l'ont convaincu de réaménager l'entrée de son établissement en installant des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.
- » Toujours à Médenine, Nozha a constaté la présence de pots de fleurs sur la rampe d'accès pour les personnes en situation de handicap dans un bâtiment public. Elle a contacté le responsable, et les pots ont été déplacés, rendant la rampe de nouveau accessible.
- » À Kasserine, Maroua et Riadh ont abordé la question de l'accessibilité de l'agence bancaire BIAT avec la direction de l'établissement. Un échange constructif a eu lieu devant l'agence (Maroua étant en fauteuil roulant et ne pouvant accéder à l'intérieur) avec le directeur adjoint.
- » À Kasserine, des chercheurs ont signalé que la rampe de l'Agence Tunisie Télécom ne respectait pas les normes, car une personne en fauteuil roulant ne pouvait accéder au bâtiment qu'avec l'aide d'une autre personne pour la pousser. Ils ont donc adressé un courrier à l'agence pour signaler le problème, et la rampe a été mise aux normes.
- » Toujours à Kasserine, au café culturel qui avait tenté d'installer une rampe suite à une observation précédente, un groupe de chercheurs a constaté que la rampe ne permettait pas un accès totalement autonome. Ils en ont discuté avec le propriétaire, qui s'est engagé à prendre les mesures nécessaires pour remédier à la situation.
- » À El Kef, Naoufel a improvisé une rampe en bois afin de permettre aux personnes en fauteuil roulant d'accéder au centre culturel et de participer à la journée portes ouvertes organisée le 8 décembre par les chercheurs. Par la suite, le groupe de chercheurs a adressé une lettre au directeur du centre culturel pour attirer son attention sur la nécessité d'installer une rampe permanente, garantissant ainsi l'égalité d'accès aux différents services offerts par cet établissement public.
- » À El Kef, Sihem et Amira ont fait de l'accessibilité physique des bâtiments et, plus largement, de l'accessibilité en général un thème récurrent dans tous les échanges qu'elles ont eus avec les responsables locaux.

- » À Kasserine, à la suite des initiatives menées auprès de deux agences bancaires et de l'Agence Télécom, les chercheurs ont décidé de lancer un programme d'actions collectives mettant l'accent, en priorité, sur l'accessibilité (accès physique aux bâtiments, accès à l'information et accès au numérique). Ce premier projet, intitulé « Accès », sera conduit dans une première phase au sein de l'Organisation Tunisienne pour la Défense des Droits des Personnes Handicapées (OTDDPH), section de Kasserine, dont certains chercheurs sont déjà membres. Par la suite, il est envisagé de créer une nouvelle association afin d'élargir la base de l'action associative en faveur des droits des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de cette initiative, les chercheurs ont adressé une demande au gouverneur de Kasserine pour qu'il intervienne personnellement afin d'attirer l'attention des structures publiques et privées, et plus particulièrement des établissements financiers et de santé, sur la nécessité de respecter la loi et de garantir l'accès des personnes en situation de handicap aux services, par l'adaptation de l'environnement et des moyens de communication et d'information.

» **Sensibilisation de l'opinion publique par l'organisation de journées portes ouvertes**

Entre novembre et décembre 2024, chaque groupe de chercheurs a réussi à organiser un événement ouvert au grand public.

» **Médenine (17 novembre 2024, Complexe de la Jeunesse)**

L'événement « La Voie des Étoiles » visait à renforcer la confiance en soi des personnes en situation de handicap, à mettre en lumière leurs réussites et à encourager leur résilience face aux obstacles. À travers des témoignages inspirants, l'événement a souligné la volonté et la détermination de celles et ceux qui surmontent les difficultés afin d'atteindre leurs objectifs.

La journée a été rythmée par plusieurs temps forts : les discours d'ouverture, la présentation de parcours de réussite dans divers domaines, ainsi qu'une activité immersive de réalité virtuelle visant à sensibiliser aux enjeux de l'accessibilité.

Parmi les témoignages figuraient celui de Ramzi Haj Salem, président du Conseil régional de Médenine ; Asma Thabet, présidente de l'Association Amal pour les Insuffisants Rénaux et les Handicaps Moteurs ; et Doha Miftahi, formatrice et enseignante spécialisée auprès des personnes malvoyantes. Plusieurs associations locales actives à Médenine ont également présenté leurs initiatives en faveur de l'inclusion à travers des clubs éducatifs, culturels, sportifs et économiques.

Les échanges ont mis en évidence la nécessité de créer des espaces adaptés à tous les types de handicap et d'étendre les services de soutien aux zones éloignées. L'événement a ainsi servi de plateforme de dialogue entre les institutions, les associations et les bénéficiaires, contribuant à la promotion d'une société plus inclusive et équitable.

» **El Kef (8 décembre 2024, Maison de la Culture Mondher Jebabli)**

L'événement « Réunis pour Un Avenir Meilleur » était d'aborder les défis liés à l'inclusion des personnes en situation de handicap. En dépassant leurs craintes et en assumant des rôles de leadership, les chercheurs ont inspiré d'autres personnes à s'engager davantage en faveur des droits des personnes en situation de handicap. Ils ont ainsi ouvert la voie à une réflexion collective sur l'importance de l'inclusion sociale et encouragé le passage à l'action à travers l'élaboration de recommandations pratiques. Les chercheurs et les intervenants ont également participé à des entretiens accordés à Radio Friga, au cours desquelles ils ont souligné l'importance de cet événement pour un avenir plus inclusif et équitable.

Les débats, particulièrement dynamiques, ont permis d'identifier des solutions visant à améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap, avec des propositions telles que la formation des enseignants, la création d'ateliers inclusifs et la mise en place de fonds destinés à soutenir des projets locaux. Ces échanges se sont révélés riches et constructifs, contribuant à l'émergence d'un véritable mouvement d'engagement en faveur de l'inclusion sociale.

À partir de cette initiative, les chercheurs ont profondément transformé la perception qu'ils avaient d'eux-mêmes et de leurs compétences. Cet événement n'a pas constitué uniquement une occasion de sensibilisation, mais également une expérience de développement collectif pour l'ensemble des chercheurs impliqués, leur permettant d'assumer un rôle actif dans l'évolution de la société vers davantage d'inclusion et de solidarité.

Enfin, cette journée a favorisé la création de nouvelles opportunités de collaboration avec différents acteurs, notamment un architecte ayant exprimé sa disponibilité à réaliser gratuitement des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite, la directrice de l'unité locale de promotion sociale, ainsi que plusieurs membres des conseils locaux, avec lesquels le groupe a entamé une collaboration plus étroite.

» Kasserine (15 décembre 2024, au Complexe de la Jeunesse de Kasserine)

Entièrement organisée par les chercheurs, la journée portes ouvertes « **Citoyenneté, la Clé du Changement** » visait à sensibiliser l'opinion publique aux enjeux liés à l'inclusion des personnes en situation de handicap et de promouvoir leur rôle actif au sein de la société. Avec le soutien des chercheurs du projet « Chemin de la Libération », l'événement visait à leur donner la parole, à valoriser le partage de leurs expériences et à encourager un dialogue public autour des obstacles existants et des leviers de changement. À travers des témoignages, des récits de réussite inspirants, des initiatives locales et une exposition artistique, les participants ont pu exprimer leurs réalités et interpeller le public de manière créative et engageante.

L'événement s'est distingué par la diversité du public présent, réunissant des personnes en situation de handicap, des citoyens, des représentants d'associations locales, des représentants d'ATPH et d'AIFO, des membres des conseils municipaux, ainsi que des médias. Plusieurs associations ont présenté leurs actions en faveur des droits des personnes en situation de handicap, mettant en lumière leur rôle essentiel au sein du tissu local. Les représentants du projet PUVI ont salué l'engagement des chercheurs, ainsi que la pertinence de leurs contributions. L'événement a également bénéficié d'une large couverture médiatique, renforçant ainsi sa visibilité et son impact.

Cette journée a marqué une avancée significative pour les chercheurs, en consolidant leur confiance en eux, leur capacité à s'exprimer publiquement et leur sentiment d'appartenance à une cause commune. Elle a également ouvert de nouvelles perspectives de collaboration avec les acteurs locaux, posant les bases d'un engagement citoyen durable, porté directement par les personnes concernées.

Investissements dans les contenus médiatiques

- À Médenine, l'ensemble du groupe collabore actuellement avec le Complexe de la Jeunesse de Médenine afin de créer **un laboratoire médiatique inclusif**. L'objectif est de développer les compétences des jeunes en matière de création de contenu (audio, vidéo, numérique, etc.), avec un engagement fort : toutes les activités proposées devront être accessibles à tous les types de handicap.

- À Kasserine, suite de l'événement du 15 décembre, les chercheurs ont tiré parti d'un contact établi avec les radios locales pour proposer une **émission hebdomadaire** comprenant une rubrique dédiée aux droits des personnes en situation de handicap. 5 chercheurs motivés ont

été sélectionnés et ont présenté un projet structuré, qui a été accueilli très favorablement par le directeur de l'émission. Des formations et des enregistrements tests sont prévus pour accompagner leurs premiers pas à l'antenne. Parallèlement, le directeur a proposé de sensibiliser son équipe aux enjeux liés au handicap, renforçant ainsi l'impact inclusif de cette initiative.

- À El Kef, les chercheurs sont intervenus à plusieurs reprises sur les ondes de la radio locale, tant pour faire connaître les objectifs et le déroulement de la recherche émancipatoire, que pour exprimer leurs préoccupations concernant les violations des droits des personnes en situation de handicap, notamment en matière d'accessibilité.

Stages d'insertion dans la vie professionnelle

La plupart des chercheurs se sont inscrits en réponse à l'appel lancé par COPE dans le cadre du projet PUVI. À El Kef, 70 % des chercheurs ont déjà achevé leur stage ou sont encore en cours de stage. D'après les témoignages recueillis, cette opportunité a permis à certains de renforcer leurs compétences ou d'en acquérir de nouvelles. Elle a également conforté d'autres chercheurs dans leur volonté de poursuivre leur formation afin d'améliorer leurs chances d'insertion professionnelle.

À Médenine et à Kasserine, les chercheurs sont eux-mêmes engagés dans la recherche de lieux de stage et sont accompagnés dans cette démarche par les équipes du COPE et par les facilitateurs locaux impliqués dans la recherche émancipatoire.

Renforcement de l'engagement civique

Grâce à la dynamique inspirante de l'activisme au sein de la société civile, de nombreux chercheurs sont aujourd'hui engagés, directement ou indirectement, dans des associations locales, ce qui contribue à renforcer à la fois leur engagement civique et leur inclusion sociale.

À El Kef, tous les chercheurs sont désormais membres de l'Organisation Tunisienne pour la Défense des Droits des Personnes Handicapées (OTDDPH, section d'El Kef). Trois d'entre eux siègent même au conseil d'administration en tant que membres actifs. Étant donné que la majorité des chercheurs est originaire de Tajerouine et des localités avoisinantes, ils ont sollicité le président de la section régionale afin d'examiner la possibilité de créer une antenne locale de l'OTDDPH à Tajerouine. Cette initiative leur permettrait d'être plus proches du terrain et, potentiellement, de mettre en œuvre leur plan d'action collectif.

À Kasserine, certains membres du groupe ont également rejoint la section régionale de l'OTDDPH.

Renforcement des capacités internes : recherche, analyse et partage d'informations

Tout au long du processus de la recherche émancipatoire, plusieurs chercheurs se sont engagés à réaliser une lecture et une analyse des textes législatifs relatifs aux droits des personnes en situation de handicap, et de partager les résultats de leur travail avec leurs collègues au sein du groupe. Ce partage a également porté sur les mécanismes développés par différents ministères pour promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap, en particulier le programme d'émancipation économique mis en place par le Ministère des Affaires Sociales.

Cet engagement a permis d'observer une dynamique intéressante de rencontres et de travail collectif quasi quotidien (notamment à El Kef et Kasserine), ainsi que le soin que les chercheurs ont apporté à leurs présentations, témoignant non seulement de l'intérêt porté à ce travail, mais surtout de la volonté de communiquer avec clarté à leurs collègues l'esprit et le contenu de ces textes.

Ces différentes initiatives ont été d'autant plus importantes que la plupart des chercheurs découvraient pour la première fois l'existence de textes législatifs tunisiens relatifs à la protection des personnes en situation de handicap. Ceci a suscité des discussions animées, révélant la nécessité d'une sensibilisation accrue et d'une meilleure compréhension des droits et politiques publiques en matière de handicap en Tunisie.

À Médenine, cette contribution a été intégrée dans le plan d'action, où une journée entière a été consacrée à la discussion des concepts et des lois relatifs au handicap, animée par l'un des chercheurs. Toujours dans l'optique de renforcer les compétences des membres du groupe, le facilitateur de Médenine a organisé une journée aux chercheurs afin de développer leurs compétences transversales.

Pour renforcer les compétences des chercheurs en matière de communication, il convient également de souligner que chaque groupe a bénéficié de deux jours de formation aux techniques de communication dispensés par un expert du domaine.

Enfin, dans un esprit de partage et de renforcement mutuel au sein du groupe, certains chercheurs, maîtrisant particulièrement les techniques d'entretien, se sont montrés disponibles pour accompagner leurs collègues. Tant pour ceux qui ont assuré le coaching que pour ceux qui en ont bénéficié, cette approche a été très appréciée, et les chercheurs ont exprimé leur satisfaction d'entraider leurs pairs afin d'améliorer leurs compétences respectives.



6. Réflexion sur l'impact émancipatoire au sein des groupes de recherche et auto-évaluation des changements individuels en lien avec la recherche

Réflexions sur l'impact émancipatoire sur les groupes de recherche : changement et inclusion


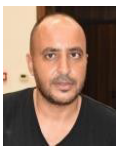

L'observation externe menée au cours des 18 mois de recherche et la documentation produite mettent en évidence les profondes transformations dans la personnalité et la vision de la vie qui se manifestent dans un environnement de travail inclusif. Ces changements affectent, à la fois, les individus eux-mêmes et leurs relations sociales, au point de les inciter à promouvoir, au sein de la communauté, les modifications nécessaires pour en faire une société plus inclusive, capable d'offrir des opportunités et de garantir les droits de toutes les personnes en situation de handicap, au bénéfice de l'ensemble de la communauté citoyenne.



Un parcours d'émancipation qui se reflète dans l'auto-évaluation des chercheurs

On peut affirmer que l'impact émancipatoire a été effectif pour le groupe de chercheurs, dont la plupart sont partis d'une situation d'isolement pour devenir ensuite des acteurs engagés, formulant des demandes et des propositions communautaires sur des thèmes clés liés à l'accès aux droits. L'efficacité de l'outil de la recherche émancipatoire et sa validité dans le contexte des projets de coopération au développement, comme l'a démontré le projet PUVI, visent à rendre la vie des personnes en situation de handicap plus autonome, à fournir le point de vue des sujets au cœur du projet et à offrir des indications utiles et nécessaires pour atteindre les objectifs du projet, ainsi que pour guider les agences de coopération et la société civile dans la formulation de projets inclusifs.





Concernant l'impact émancipatoire, les chercheurs ont témoigné des changements individuels significatifs résultant du travail de recherche. Ces transformations ont touché plusieurs dimensions, que nous souhaitons présenter dans ce document à travers les commentaires des chercheurs recueillis tout au long du projet.

1. Sortie de l'isolement et renforcement de la participation sociale

	<p>Makram/H./24 ans/Education secondaire/Sans emploi/H. moteur/Médenine</p> <p>“Auparavant, je passais la plupart de mon temps isolé chez moi. Aujourd’hui, je me suis fait des amis comme Mohamed, et nous sortons souvent prendre un café ou déjeuner ensemble. Ils m’encouragent et je me sens beaucoup mieux.”</p>
	<p>Bilel/H./36 ans/Education secondaire/Agent de service/H. moteur/El Kef</p> <p>“Cette expérience m’a permis de nouer de nouveaux liens et de m’ouvrir davantage aux autres.”</p>
	<p>Ghofrane/F./21 ans/Education primaire/Sans emploi/H. auditif/Kasserine</p> <p>“Grâce à mon implication dans ce projet, je suis sortie de l’isolement dans lequel je vivais. Auparavant, je ne faisais rien. Je restais toujours chez moi, prisonnière de la même routine, sans communiquer avec les autres. En participant à ce projet de recherche, j’ai rencontré de nouvelles personnes présentant différents types de handicap, et nous avons pris part à une série d’activités qui ont eu un impact positif tant sur ma vie, que sur nos vies respectives.”</p>

	<p>Oumayma/F./22 ans/Étudiante universitaire/H. moteur/El Kef</p> <p>“Cette expérience a tout changé pour moi. Je me suis réconciliée avec moi-même et je me sens beaucoup plus épanouie. Auparavant, je communiquais très peu avec les autres. J’étais toujours isolée ; je ne participais à rien, et je ne faisais rien. Aujourd’hui, grâce à Dieu, la situation a radicalement changé. Je n’éprouve plus de gêne à demander de l’aide, ni à m’exprimer. Cette expérience a modifié la perception que j’ai de moi-même.”</p>
	<p>Hichem/H./36 ans/Education secondaire/Stagiaire/H. intellectuel/El Kef</p> <p>“Avant cette expérience, j’étais souvent isolé chez moi à cause du regard des autres. Ça me pesait et je n’avais pas d’amis, ce qui me rendait encore plus mal psychologiquement. Dès les premières rencontres avec le groupe, je me suis senti à l’aise et j’ai eu l’impression de pouvoir me faire des amis. Avant, je ne savais pas comment m’exprimer, mais maintenant les choses ont changé. J’ai vaincu la timidité qui me paralysait.”</p>






2. Renforcement de la confiance et de l’estime de soi

	<p>Rayen/H./21 ans/Niveau collège/Sans emploi/H. visuel/Kasserine</p> <p>“Beaucoup de choses ont changé en moi. Maintenant, je crois que je peux réaliser mes rêves et que mon handicap n’est pas un obstacle. Quand je faisais partie du comité logistique ; je me sentais responsable et je donnais des instructions ; et je crois être à la hauteur de cette responsabilité.”</p>
	<p>Maroua/F./32 ans/Education secondaire/Gérante d’un espace de coworking/H. moteur/Kasserine</p> <p>“J’ai appris à ne jamais me sous-estimer, à persévérer dans tout ce que j’entreprends et à aller jusqu’au bout sans jamais baisser les bras. Cela m’a donné plus de confiance en moi. Aujourd’hui, j’aime la personne que je suis, en tant que femme en situation de handicap, et je crois que je peux accomplir de grandes choses. Avant, je refusais de publier des photos de moi en fauteuil sur les réseaux sociaux pour que les gens ne sachent pas que j’étais handicapée, et j’avais du mal à en parler. Grâce à ce projet de recherche, j’ai appris à m’accepter, à valoriser tout ce que je fais et, surtout, à ne plus avoir honte de mon handicap. Maintenant, je m’accepte pleinement et j’en assume toute la responsabilité.”</p>
	<p>Khaoula/F./35 ans/Education primaire/Sans emploi/H. moteur/Médenine</p> <p>“Le 17 novembre, jour de la journée portes ouvertes que nous avons organisée, a été l’un des plus beaux moments de ma vie. J’étais très heureuse et les parents étaient surpris par ce que nous avons réussi à accomplir. Ils ne pensaient pas que des personnes en situation de handicap pouvaient organiser un tel événement. Aujourd’hui, leur mentalité a changé.”</p>
	<p>Sami/H. /34 ans/Education secondaire/Réceptionniste/H. visuel/Kasserine</p> <p>“Cette expérience a été un véritable tournant pour moi, et je sens en être sorti avec une maturité et une expérience qui me rendent mieux préparé à affronter les défis à venir. J’ai acquis une plus grande confiance en moi et en mes capacités.”</p>



3. Sensibilisation aux droits des personnes en situation de handicap et aux moyens d'action pour leur protection

	<p>Issam/H./30 ans/ Niveau universitaire/Sans emploi/H. moteur/El Kef</p> <p>“Cette expérience m’a permis de mieux comprendre la réalité des personnes en situation de handicap et leurs difficultés. Avant, je ne faisais pas vraiment attention à certains aspects, même si j’avais moi-même vécu certaines de ces épreuves. Aujourd’hui, je suis plus conscient des défis auxquels elles doivent faire face.”</p>
	<p>Nozha/F./31 ans/Niveau collège/Artisane/H. moteur/Médenine</p> <p>“Aujourd’hui, j’aborde différemment les droits et libertés des personnes en situation de handicap, ainsi que les priorités d’action pour les aider à réaliser leurs aspirations et leur permettre de devenir une partie intégrante et active de la société tunisienne.”</p>
	<p>Nassima/F./29 ans/Niveau universitaire/Etudiante/H. moteur/Médenine</p> <p>“Maintenant, je sais que mes amis du groupe et d’autres personnes en situation de handicap souffrent parfois au quotidien. Je ne savais pas qu’une simple rampe pouvait représenter un grand objectif pour beaucoup. Aujourd’hui, j’y fais attention et je m’inquiète beaucoup quand je vois qu’un établissement n’en est pas équipé, et cela me donne envie de contribuer à changer la situation.”</p>
	<p>Mariem/F./25 ans/Education secondaire/Stagiaire/H. visuel/Kasserine</p> <p>“J’ai découvert la loi sur les droits des personnes en situation de handicap et je m’y réfère lorsque je rencontre des difficultés.”</p>
	<p>Mahmoud/H./35 ans/Enseignement supérieur/Stagiaire/H. auditif/El Kef</p> <p>“Je suis passé d’une personne qui ignorait les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap à une personne informée sur les lois relatives à leurs droits et ouverte à toutes les activités associatives.”</p>
	<p>Naima/F./36 ans/Education secondaire/Artiste/H. moteur/Médenine</p> <p>“J’ai découvert les droits et les préoccupations des personnes en situation de handicap et j’ai tissé de nouvelles relations avec les jeunes chercheurs d’El Kef et Kasserine.”</p>
	<p>Saif/H./24 ans/Niveau universitaire/Etudiant/H. moteur/Kasserine</p> <p>“Grâce à mon engagement au sein de l’association AIFO, je suis devenu une personne qui défend ses droits et ceux des autres personnes en situation de handicap. Je ne me sens plus gêné, ni timide, pour parler des droits des personnes en situation de handicap. Je défends non seulement mes droits, mais aussi ceux des autres personnes en situation de handicap.”</p>
	<p>Amira/F./36 ans/Niveau universitaire/Gérante de parapharmacie/H. auditif/El Kef</p> <p>“J’ai fait la connaissance de nouvelles personnes et je suis devenue membre de l’Organisation Tunisienne pour la Défense des Droits des Personnes Handicapées. Depuis, je participe activement à différents événements. Lors du dernier événement auquel nous avons participé en groupe avec les conseillers locaux, nous avons discuté des lois et débattu activement sur ces sujets. En conclusion, cette expérience m’a permis de gagner beaucoup plus de confiance en moi.”</p>


4. Acquisition de nouvelles compétences




	<p>Yassine/H./34 ans/Diplôme universitaire/Kinésithérapeute/H. visuel/Médenine</p> <p>“Cette expérience m’a permis de découvrir les techniques de recherche qualitative et de développer mes compétences pratiques en matière de gestion de groupes de discussion.”</p>
	<p>Alaa/H./39 ans/Sans instruction formelle/Opérateur téléphonique/H. moteur/Kasserine</p> <p>“Mon engagement au sein de l’AIFO m’a permis d’acquérir de nouvelles compétences et de découvrir que les chercheurs du groupe possèdent de nombreuses expertises, tout comme Sami. Le réseau de compétences sur lequel je peux désormais m’appuyer s’est ainsi considérablement élargi.”</p>
	<p>Rana/F./32 ans/Education secondaire/Stagiaire/H. moteur/El Kef</p> <p>“J’ai développé de nouvelles compétences en communication et j’ai commencé à voir la vie avec un nouvel espoir, à travers le regard d’une nouvelle Rana, ambitieuse et déterminée à ne jamais baisser les bras.”</p>
	<p>Tayeb J/H./27 ans/Education secondaire/Sans emploi/H. moteur/Médenine</p> <p>“J’avais des difficultés à m’exprimer correctement et à communiquer les informations de manière claire et détaillée. Cette expérience m’a donné l’opportunité de développer mes capacités de dialogue.”</p>
	<p>Riadh/H./40 ans/Niveau universitaire/Assistant administratif à l’ISAM/H. moteur/Kasserine</p> <p>“J’ai approfondi mes connaissances en matière de droit de l’orientation et j’ai appris à mener des entretiens avec des personnes présentant différentes formes de handicap, en m’appuyant sur des guides qui facilitent la découverte de leurs besoins afin de collecter des informations et des données sur divers sujets, tels que le travail, la santé et la famille.”</p>

5. Acceptation du handicap


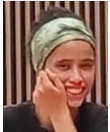



	<p>Sihem/F./35 ans/Niveau universitaire/Stagiaire/H. visuel/El Kef</p> <p>“J’ai commencé à accepter mon handicap grâce aux rencontres avec des personnes ayant des expériences similaires aux miennes, avec lesquelles je partageais les mêmes idées.”</p>
	<p>Imen/F./20 ans/Niveau collège/Sans emploi/H. auditif/Kasserine</p> <p>“Beaucoup de choses ont changé dans ma vie. La plus importante est que j’ai appris à accepter mon handicap et que je n’ai plus honte de porter mon appareil auditif.”</p>

6. Renforcement des valeurs d’entraide au sein et au-delà du groupe (le groupe servant de cadre et de source d’inspiration)

	<p>Naoufel/H./35 ans/Education secondaire/Tapissier/H. moteur/El Kef</p> <p>“Cette aventure m’a surtout permis de rencontrer de nouvelles personnes avec différents types de handicap. Leur compagnie a été formidable et nous avons tissé des liens forts et créé un fort sentiment de solidarité.”</p>
---	---

Fatma/F./21 ans/Education primaire/Sans emploi/H. auditif/Kasserine	<p>“Maroua et Saif m’ont beaucoup aidée à comprendre le travail, et chaque fois que je terminais une tâche, j’étais très contente. Maintenant, même quand j’étais gênée ou stressée, je me sens à l’aise avec le groupe et avec le travail. J’ai appris à rester concentré et à faire tous les efforts nécessaires pour comprendre.”</p>
	<p>Haykel/H./41 ans/Education primaire/Sans emploi/H. visuel/El Kef</p> <p>“Je n’étais pas habitué à être proche de personnes en situation de handicap et je n’aimais pas leur parler. Maintenant, chaque après-midi, je les rencontre au café et j’apprends davantage sur la manière de gérer leurs handicaps. Je suis devenu très sociable et j’aide les autres.”</p>
	<p>Talel/H./26 ans/Education primaire/Sans emploi/H. moteur/Kasserine</p> <p>“Au sein de ce groupe, nous nous sommes mutuellement enrichis : j’ai appris d’eux et ils ont appris de moi. Certains m’ont inspiré : l’espace de coworking de Maroua m’a donné envie de lancer mon propre projet ; Saif a réussi ses études de céramique ; Riadh travaille... Tout cela me donne envie de tenter ma chance et d’avancer. Ce sont des modèles d’une sorte d’histoire de réussite.”</p>
	<p>Marwa/F./30 ans/Education primaire/Artiste/H. visuel/Médenine</p> <p>“Les entretiens ont été très utiles, car nous avons pu recueillir et tirer parti d’idées et de suggestions intéressantes partagées par certaines des personnes interviewées.”</p>

7. Renforcement de l’autonomie et élargissement du marge de manœuvr

	<p>Nahed/F./32 ans/Education secondaire/Artiste/H. visuel/Médenine</p> <p>“Je suis plus capable de compter sur moi-même pour les tâches ménagères et, surtout, je gère mieux mon temps.”</p>
	<p>Wejden/F./19 ans/Niveau collège/Fréquentant un centre spécialisé pour les personnes sourdes, formation en couture/H. auditif/Kasserine</p> <p>“J’ai appris à sortir seule et à faire les courses. J’ai participé à des ateliers de théâtre. Tout cela m’a beaucoup servi. Grâce à ce projet, je suis devenue plus autonome et j’ai appris à prendre le bus seule. Je suis devenue plus active.”</p>
	<p>Mohamed/H./28 ans/Education secondaire/Sans emploi/H. moteur/Médenine</p> <p>“Maintenant, j’ai des responsabilités et je sais comment communiquer avec les personnes en position d’autorité. J’ai appris que chacun est en partie responsable de sa situation et a donc le pouvoir de la changer.</p> <p>J’ai aussi pris l’initiative avec Walid pour demander l’installation d’une rampe d’accès au café et dans d’autres établissements.”</p>
	<p>Karima/F./28 ans/Education primaire/Artiste/H. visuel/Médenine</p> <p>“J’ai commencé à sortir plus souvent et je suis devenue plus indépendante.”</p>
	<p>Walid/H./32 ans/Niveau collège/Sans emploi/H. moteur/Médenine</p> <p>“Nous avons élargi notre réseau de connaissances parmi les personnes en situation de handicap et discuté de plusieurs questions.”</p>

8. Bien-être



Tayeb A/H./35 ans/Education primaire/Sans emploi/H. intellectuel/Médenine

“Je me sens très bien dans ce projet... Merci !”

9. Adhésion à des associations pour faire valoir légalement les droits reconnus

Marwa, 32 ans, ayant un handicap moteur et propriétaire d'un espace de co-working à Kasserine, explique : « La recherche émancipatoire a été pour moi comme une bouffée d'air frais. Elle m'a permis de concrétiser certaines de mes aspirations, comme échanger avec d'autres personnes en situation de handicap, écouter leurs histoires et chercher à trouver des solutions à certains des problèmes que nous rencontrons en tant que personnes en situation de handicap. Il s'agit en particulier de l'accessibilité et de l'importance de se réunir, malgré la diversité de nos handicaps, pour relever ensemble certaines des défis qui nous concernent tous. »

Bibliographie

1. *Research handbook on disability policy : Knowledge production and human rights enhancement: the role and potentialities of emancipatory disability research*, Mario Biggeri, Federico Ciani, Giampiero Griffo and Sunil Deepak, Giugno 2023.
2. *Minority Report: La ricerca emancipatoria come strumento di empowerment: un esempio applicato all'analisi della disabilità nel contesto palestinese*, Biggeri Mario, Ciani Federico, Ortali Francesca, 2018.
3. *Impact of CBR: Impact of community-based rehabilitation programme in Karnataka India*, Mario Biggeri, Sunil Deepak, Vincenzo Mauro, Jean-Francois Trani, Jayanth Kumar Y. B., Parthipan Ramasamy, Parul Bakhshi and Ramesh Giriappa, ISBN 978-88-907108-1-0, Italian Association Amici di Raoul Follereau (AIFO), Bologna, Italy, 2012.

Documents et références

<https://www.firah.org/fr/notice/511/handicap-recherche-et-changement-social-l-emergence-du-paradigme-emancipatoire-dans-l-etude-de-l-exclusion-sociale-des-personnes-handicapees.html>

Handicap, recherche et changement social. L'émergence du paradigme émancipatoire dans l'étude de l'exclusion sociale des personnes handicapées, Boucher, Normand, Lien social et Politiques, Numero 50, 2003, pp. 147-164.

<https://shs.hal.science/hal-00974044/>

Recherche «émancipatoire» et actions politiques, 1st Congress of the AFEA, September 2012, Paris, France. Online, hal-00974044.

<https://www.hesge.ch/hets/la-hets-geneve/notre-actualite/evenements/ethique-citoyennete-recherche-emancipatoire-des-personnes-situation-handicap>

Pour une éthique de la citoyenneté et de la recherche émancipatoire avec des personnes en situation de handicap, 01 June 2015, Haute école de travail social, 28, rue Prévost-Martin, CH-1211 Genève 4.

<https://www.usherbrooke.ca/admission/fiches-cours/EDU972/recherche-emancipatrice-questions-actuelles/>

Recherche émancipatrice: questions actuelles, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke (Québec) J1K 2R1.

<https://www.mcjp.fr/fr/la-mcjp/actualites/tojisha-kenkyu-pratique-de-recherche-emancipatoire>

Pratique de recherche émancipatoire, Tōjisha Kenkyū, Conference of 28/09/2024 - 14h00.

<https://www.unibo.it/sitoweb/aurora.ricci/pubblicazioni>

Emancipare al plurale. La ricerca empirica in educazione per promuovere il Growth Mindset, Aurora Ricci (2024).

<https://www.francoangeli.it › riviste › articolo>

Le potenzialità della ricerca emancipatoria nella pratica del lavoro con gli utenti, Titolo Rivista RIV Rassegna Italiana di Valutazione, C. Arciprete 2024.

Sites et contacts italiens

www.aifo.it

<https://www.arcolab.org/en/community-based-emancipatory-disability-research/>

<https://www.mimesisedizioni.it/libro/9788857555447/toc/1455>

<https://iboitalia.org> › 2022/03 › NOLF_ITA_web

<https://gup.unige.it/ricerca-sociale-ed-emancipazione>

